

Ici et ailleurs

• Littérature
Le Nobel à deux écrivains de la Mitteleuropa



Photo : AFP

Le prix Nobel de littérature a été décerné hier à deux écrivains de la Mitteleuropa : la Polonaise Olga Tokarczuk, saluée pour son "imagination narrative", pour l'édition 2018 reportée d'un an, et pour 2019 l'Autrichien Peter Handke, qualifié d'"héritier de Goethe" mais dont les positions pro-serbes pendant la guerre en ex-Yougoslavie avaient suscité de violentes polémiques. Quinzième femme seulement à recevoir le Graal des écrivains depuis sa création en 1901, Olga Tokarczuk est récompensée pour "une imagination narrative qui, avec une passion encyclopédique, symbolise le dépassement des frontières comme forme de vie", a déclaré le secrétaire perpétuel de l'Académie suédoise, Mats Malm, à Stockholm

• Fonds mondial contre le Sida

Augmentation de la part française

La France va augmenter de 15% sa contribution à la lutte contre le sida, le paludisme et la tuberculose. Le président français Emmanuel Macron a annoncé hier une augmentation de 15% sur trois ans de la contribution de la France au Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme.

"La France sera au rendez-vous avec une augmentation de 15%" de sa contribution, a déclaré le chef de l'Etat français à Lyon (centre-est de la France), qui devrait annoncer en début d'après-midi le total des ressources disponibles pour le Fonds, avec l'objectif de rassembler 14 milliards de dollars.

• Désinformation et élus politiques

Le dilemme des réseaux sociaux

Pas tous égaux aux yeux de la loi de Facebook : les réseaux sociaux luttent contre la désinformation sur tous les fronts, sauf un, celui des personnalités politiques, qui peuvent continuer à dire presque tout ce qui leur chante. De quoi relancer le débat sur la responsabilité des plateformes à l'égard des contenus trompeurs ou mensongers. Le président américain Donald Trump, coutumier des déclarations controversées, cristallise à lui tout seul les enjeux de ce débat.

Rassemblés par P.M.M

Sveltana NTSAME NDONG
Libreville/Gabon

Agir lorsqu'il y a des cas de violences déclarés, mais également prévenir pour éviter la survenue du phénomène dans les établissements. Telles sont, pour essayer de contenir les violences en milieu scolaire, les solutions immédiates envisagées à la clôture de l'atelier consacré à ce fléau, initié par le ministère de l'Éducation nationale avec l'appui de l'Unicef.

L'HEURE est grave et la réponse aux violences en milieu scolaire ne saurait encore se faire attendre trop longtemps. Au sortir, hier, de l'atelier de validation du rapport sur l'état des lieux de la violence en milieu scolaire, et l'analyse de la réponse du système éducatif gabonais, experts et partenaires dans cette lutte se sont mis d'accord sur la nécessité d'agir et vite.

Dans l'immédiat, il a été décidé de la mise en place des points focaux dans les ministères, les écoles, les directions générales des ministères, afin que ceux-ci servent de courroie de transmission pour que l'enfant qui en est victime soit pris en charge de façon rapide et efficace. C'est l'une des mesures qui vont donc servir de préalable à la mise place des véritables mécanismes de ripostes tel qu'indiqué dans le rapport. Lesquels, selon les experts, requièrent dans leur globalité une période de faisabilité 5 ans.

" Dans le rapport soumis à notre analyse, les stratégies de riposte qui sont proposées demandent une mise en place sur une période de 5 ans. Une période au cours de laquelle de façon progressive, les éléments seront expérimentés. Ce sont plusieurs éléments qui seront mis en œuvre, notamment le cadre institutionnel, c'est-à-dire la rédaction de nouveaux textes administratifs, juridiques, pour bien contourner la question des violences en milieu scolaire. Il y a les éléments de prévention, c'est-à-dire qu'on ne veut pas que les enfants soient dans la violence. Donc, il faut mettre en place les moyens pour endiguer ce phénomène. Et dans les cas où la violence est déclarée, prévoir la prise en charge de l'enfant, qu'il soit acteur ou victime. Enfin, il y a tout ce qui est comme mesure d'accompagnement pour que cette violence puisse disparaître ", a indiqué Clarisse Anguezomo Nguema, inspecteur pédagogique en Science de la vie et de la terre au ministère de l'Éducation nationale.


Violences en milieu scolaire

Vers la mise en place des points focaux



Les participants à l'issue de leurs travaux, hier à Libreville.

Photo : SNN



Jean Bernard SAULNEROND-MAPANGOU

11 Octobre 2018 - 11 Octobre 2019

REQUIEM IN PACE

REPOSE EN PAIX

